



**TABLE RONDE NATIONALE  
SUR L'ENVIRONNEMENT  
ET L'ÉCONOMIE :  
RAPPORT ANNUEL 2011-2012**

TABLE RONDE  
NATIONALE SUR  
L'ENVIRONNEMENT  
ET L'ÉCONOMIE



# TRN



TABLE RONDE  
NATIONALE SUR  
L'ENVIRONNEMENT  
ET L'ÉCONOMIE

# TABLE RONDE NATIONALE

344, rue Slater, Bureau 200, Ottawa, Ontario, K1R 7Y3 Canada

# SUR L'ENVIRONNEMENT

Tél : 613-992-7189 / Téléc. : 613-992-7385 / Courriel : [admin@nrtee-trnee.ca](mailto:admin@nrtee-trnee.ca)

# ET L'ÉCONOMIE

[WWW.TRNEE-NRTEE.CA](http://WWW.TRNEE-NRTEE.CA)



# LETTRE DU VICE-PRÉSIDENT ET DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT

Juillet 2012

Monsieur le Ministre,

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2011-2012 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE). Il s'agira du tout dernier rapport annuel complet des activités de recherche et de rassemblement de la TRNEE puisque celle-ci a été éliminée dans le budget fédéral de 2012.

Au cours du dernier exercice et du premier trimestre de l'exercice 2012-2013, la TRNEE a signé de nombreuses réalisations, diffusant des rapports de recherche inédits et renforçant l'image de marque dont elle jouit, celle d'organisme de politique publique unique du Canada en matière de développement durable. Durant cette période, la Table ronde a publié neuf rapports, tenu 44 événements de concertation et vu doubler l'affluence sur son site Web.

Notre priorité absolue était de compléter notre série *Prospérité climatique* sur les risques et possibilités du changement climatique pour le Canada. Nous avons diffusé notre quatrième et cinquième rapport sur les coûts économiques pour le Canada d'un climat changeant : *Le prix à payer : répercussions économiques du changement climatique pour le Canada*, et *Face aux éléments : renforcer la résilience des entreprises au changement climatique* - un rapport en trois volumes - ayant pour but de fournir aux entreprises et aux gouvernements du pays un plan d'action, des conseils et des études de cas sur la façon de composer et de prospérer avec le changement climatique.

La durabilité de l'eau et les secteurs des ressources naturelles ont été notre autre grande priorité durant l'année. La Table ronde a diffusé son deuxième rapport de la série, intitulé *Cap sur l'eau*, dans lequel elle analyse l'utilisation de l'eau par ces importants secteurs économiques et les moyens possibles de la conserver. Nos recommandations ont été au cœur en janvier 2012 du Forum national sur l'eau, auquel ont participé des experts des sphères gouvernementale et non gouvernementale afin de réfléchir à un plan d'action pour aller de l'avant et dont les résultats ont fait l'objet d'un autre rapport.

En mars 2011, le ministre de l'Environnement a demandé à la TRNEE d'entreprendre des recherches sur deux grandes priorités et de lui faire rapport de ses constatations. Les rapports de la Table ronde au ministre ont été diffusés en mai et en juin 2012. Le premier, intitulé *Perspectives pour le Canada : adopter une approche axée sur le cycle de vie à l'appui du développement durable*, se penchait sur les enjeux prochains en matière d'échange et d'accès aux marchés entourant le recours accru aux approches axées sur le cycle de vie pour les produits et marchés des ressources naturelles et à la consommation. Le second, intitulé *État de la situation : la lutte contre le changement climatique au Canada*, était le fruit de

recherches inédites sur les mesures provinciales et fédérales de lutte au changement climatique et la contribution de celles-ci à l'atteinte par le Canada de son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 2020. Les intervenants ont fortement applaudi ces deux rapports.

En juillet 2011, la TRNEE a rempli ses obligations en vertu de la *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* en faisant l'examen et l'évaluation du Plan d'action de la LMOPK 2011 du gouvernement.

Durant l'année financière, un nombre grandissant de Canadiens ont assisté à nos activités de concertation, y compris, et pour la première fois, des représentants de tous les gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral, afin d'y discuter de politique climatique. Nous avons tenu des événements partout au Canada et dans chaque province ou participé à de tels événements, ce qui témoigne de l'intérêt et de la notoriété dont jouissent la TRNEE et son travail à l'échelle nationale. Ces événements portaient notamment sur la pérennité de l'eau, l'économie sobre en carbone, la politique climatique, la mobilisation publique, l'énergie et l'environnement, la tarification du carbone, les enjeux entourant les politiques climatiques du Canada et des États-Unis, les approches du cycle de vie en développement durable et plus encore.

La TRNEE a continué d'exercer une rigoureuse discipline financière et organisationnelle, terminant l'exercice en-deçà du budget. Nous sommes également celui des 12 petits ministères et organismes ayant reçu le score de rendement le plus élevé après vérification des contrôles de base.

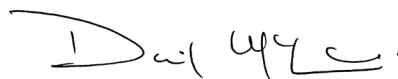
Pendant près de 25 ans, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a permis de réfléchir de manière inédite et prospective à l'intégration des décisions touchant l'environnement et l'économie. Elle a cherché à concilier durablement ces intérêts souvent divergents. Nous sommes très fiers de notre histoire et de nos réalisations.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs,



---

Le vice-président de la TRNEE  
R.W. Slater, CM, Ph. D.



---

Le président et premier dirigeant de la TRNEE  
David McLaughlin

**MEMBRES DE LA TRNEE**  
(du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2012)

**Président de la TRNEE**

**Bob Page**

Calgary, Alberta (jusqu'au 18 juin 2011)

**L'honorable Pauline Browes, P.C.**

Toronto (Ontario)

**Diane Cunningham**

London (Ontario)

**John Hachey**

Lachine (Québec)

**Timothy Haig**

Oakville (Ontario)

**Christopher Hilkene**

Toronto (Ontario)

**Franklin Holtforster**

Ottawa (Ontario)

**Robert Kulhawy**

Calgary (Alberta)

**Donald MacKinnon**

Toronto (Ontario)

**Robert Mills**

Red Deer (Alberta)

**Mark Parent**

Canning (Nouvelle-Écosse) (vice-président à partir du 18 mai 2011)

**Richard Prokopanko**

Vancouver (Colombie-Britannique)

**Robert Slater** (président intérimaire à partir du 19 juin 2011)

Ottawa (Ontario)

**Président et premier dirigeant  
de la TRNEE**

**David McLaughlin**

**SECRÉTARIAT DE LA TRNÉE**  
(le 31 mars 2012)

*Président et premier dirigeant*  
**David McLaughlin**

*Adjointe exécutive au président  
et premier dirigeant*  
**Hélène Botelho**

*Directeur, Politiques et Recherche*  
**René Drolet**

*Conseillers principaux en politiques*  
**Jill Baker**  
**John Cuddihy**  
**Jimena Eyzaguirre**

*Conseillers en politiques*  
**Hilary Davies**  
**Suzanne Loney**  
**Sandeep Pandher**

*Associés à la recherche*  
**Liza Campbell**  
**Beth Hardy**  
**Isabella Kavafian**  
**Sumeet Tandon**

*Directrice, Communications et  
Affaires publiques*  
**Marie-Josée Lapointe**

*Conseiller en communications*  
**Tony Bégin**

*Agent des communications, solutions Web*  
**Edwin Smith**

*Coordonnateur des communications*  
**Richard Pilon**

*Administratrice des communications*  
**Nadra Meigag**

*Secrétaire de l'organisme et  
directeur des opérations*  
**Jim McLachlan**

*Spécialiste de la gestion des  
dossiers et de l'information*  
**Fosca Omara**

*Chef de la TI et de la sécurité*  
**Kevin Trudeau**

*Coordonnatrice du bureau  
et des installations*  
**Kim Laforge**

*Agente de liaison pour  
les services aux membres*  
**Julie St-Amour**

*Gestionnaire des finances  
et des contrats*  
**Duane Wilson**

*Agent aux finances*  
**Claude Simard**

*Adjointes aux finances*  
**Linda Charbonneau**  
**Bonnie Klein**

*Agente des acquisitions et des contrats*  
**Denise Johnston**

*Gestionnaire, Ressources humaines et Ser-  
vices administratifs*  
**Hélène Sutton**

*Adjointes administratives*  
**Denise Edwards**  
**Rachel Faulkner**

## LA TABLE RONDE NATIONALE: QUI NOUS SOMMES

Par l'élaboration de recherches novatrices sur les politiques et la formulation de conseils avisés, notre mission consiste à aider le Canada à trouver des solutions de développement durable intégrant les considérations environnementales et économiques afin d'assurer la prospérité et le bien-être à long terme de notre nation.

Découlant du fameux rapport Brundtland, *Notre avenir à tous*, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRN ou Table ronde) est devenue un modèle lorsqu'il s'agit de réunir des intérêts variés et en concurrence les uns avec les autres pour créer des idées consensuelles et apporter des suggestions viables en matière de développement durable. La TRN vise à assurer la durabilité de la prospérité du Canada sans emprunter des ressources des générations futures ni compromettre leur capacité à vivre de façon sécuritaire.

La TRN est dans une position particulière, à savoir qu'elle est une agence consultative en matière de politique qui conseille le gouvernement fédéral en matière de solutions de développement durable. Nous sensibilisons la population et le gouvernement du Canada aux défis que pose le développement durable. Nous sommes en faveur du changement positif. Nous cherchons à faire la promotion de solutions de politiques crédibles et impartiales qui favorisent tous les Canadiens.

Nous nous acquittons de cette mission en produisant des rapports approfondis et étayés sur les enjeux prioritaires et en offrant des conseils aux gouvernements sur la meilleure façon de concilier et d'intégrer les défis souvent opposés de la prospérité économique et de la conservation de l'environnement.

La TRN regroupe des citoyens de grande réputation affichant un leadership de premier plan en développement durable qui travaillent dans les entreprises, les universités, qui sont des environnementalistes, des spécialistes de la main d'œuvre, des politiques publiques et de la vie communautaire, de partout au Canada. Nos membres sont nommés par le gouvernement fédéral pour un mandat de trois ans. Ils se réunissent en table ronde, qui offre une tribune pour la discussion et qui encourage des échanges libres d'idées menant à un consensus.

Nous consultons également des organismes possédant de l'expertise, des industries et des individus pour nous aider à réaliser nos travaux au nom des Canadiens.

La *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* souligne la nature indépendante de la Table ronde et de ses travaux. La TRN fait rapport, pour le moment, au gouvernement du Canada et au Parlement, par la voix du ministre de l'Environnement. La TRN tient un secrétariat, qui commande et analyse les recherches demandées par ses membres dans le cadre de leurs travaux.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1.0 L'ANNÉE EN BREF :</b> .....	<b>10</b>
1.1 DE L'EXPLORATION À LA CONCERTATION EN PASSANT PAR LES RAPPORTS CONSULTATIFS .....	11
1.2 INITIATIVES DE GESTION ORGANISATIONNELLE .....	20
1.3 COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES .....	21
<b>2.0 PERSPECTIVES D'AVENIR :</b> .....	<b>24</b>
2.1 RAPPORTS À VENIR ET FERMETURE DE LA TRNÉE .....	25
<b>3.0 ÉTATS FINANCIERS ET NOTES COMPLÉMENTAIRES : .....</b>	<b>26</b>

# 1.0 | L'ANNÉE EN BREF

## 1.0 L'ANNÉE EN BREF

Durant l'exercice 2011-2012, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a continué à formuler des conseils stratégiques sur des questions à la croisée de l'environnement et de l'économie en s'appuyant sur de solides travaux de recherche et en consultant ses intervenants. Elle a publié quatre rapports durant l'année.

La TRNEE a également entrepris de renouveler son image de marque en faisant valoir son rôle de rassembleur, celui d'artisan d'un contexte porteur de possibilités et d'ouvreur de chemins durables. Le lancement d'un site Web nouveau et amélioré a été l'un des pivots de cette initiative visant à valoriser son image de marque.

---

### 1.1 DE L'EXPLORATION À LA CONCERTATION EN PASSANT PAR LES RAPPORTS CONSULTATIFS

---

Durant l'exercice 2011-2012, la TRNEE a continué d'alimenter la réflexion sur trois grandes questions de fond :

- les risques et possibilités économiques du changement climatique
- la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada
- l'examen de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto par le gouvernement du Canada

#### *Prospérité climatique – Risques et possibilités économiques du changement climatique pour le Canada*

Dans la foulée de ses travaux antérieurs sur le changement climatique, la TRNEE a lancé en 2009-2010 son programme *Prospérité climatique*, qui met l'accent sur les risques et les possibilités économiques associés au changement climatique pour le Canada.



*Prospérité climatique : risques et possibilités économiques du changement climatique pour le Canada*

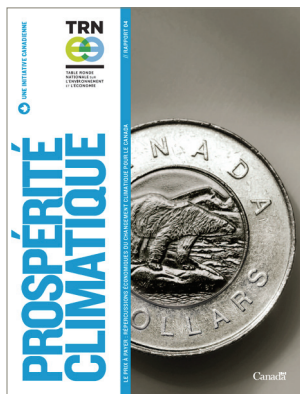
(diffusé en avril 2010)

*Prospérité climatique* est une initiative stratégique pluriannuelle comportant deux volets de recherche principaux :

1. Les conséquences économiques du changement climatique pour le Canada, la façon dont nous devrions nous y adapter et ce que cela coûtera.
2. Les conséquences économiques pour le Canada d'une transition mondiale vers une économie faible en carbone, ce que cela signifie pour notre capacité concurrentielle future et les stratégies que nous devrions adopter pour réussir.

En 2011-2012, la TRNEE s'est concentrée sur les trois derniers projets de la série *Prospérité climatique*, qui traitaient des thèmes suivants : les coûts économiques du changement climatique pour le Canada, le renforcement de la résilience des entreprises face au changement climatique et la transition vers une économie sobre en carbone.

Les publications suivantes de *Prospérité climatique* ont été diffusées en 2011-2012 :



*Le prix à payer : répercussions économiques du changement climatique pour le Canada*

(diffusé le 29 septembre 2011)

### *Le prix à payer : répercussions économiques du changement climatique pour le Canada*

Ce rapport estime les répercussions économiques du changement climatique pour le Canada. En plus d'offrir des estimations de haut niveau des coûts du changement climatique pour l'ensemble du pays, le rapport évalue également les coûts des répercussions du changement climatique ainsi que les coûts et les avantages de s'y adapter dans trois secteurs d'intérêt : l'approvisionnement en bois d'œuvre, les zones côtières et la santé humaine. Le rapport conclut que les répercussions du changement climatique consécutives à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans le monde engendrent pour le Canada des coûts réels et croissants qui seront de 5 milliards de dollars par année en 2020 et d'entre 20 et 43 milliards de dollars par année en 2050. Il démontre également que l'adaptation – notre capacité de gérer les impacts à venir – est un moyen efficace qui, s'il n'est pas gratuit, permet tout de même d'atténuer certains de ces impacts.

Après la diffusion de ce rapport, la TRNEE a sondé le pouls des intervenants en tenant davantage de webinaires pour engager le dialogue avec un auditoire national. La TRNEE a également présenté les constatations du rapport aux fonctionnaires du gouvernement de l'Ontario par l'entremise de la série du Forum des politiques publiques du gouvernement.

### *Face aux éléments : renforcer la résilience des entreprises au changement climatique*

*Face aux éléments* est une série de trois rapports qui conseillent les entreprises et les gouvernements sur la façon de composer avec le changement climatique dans la perspective des affaires. L'instabilité croissante et l'évolution graduelle des conditions climatiques se répercuteront sur toutes les facettes des entreprises canadiennes au cours des prochaines décennies. Malgré une connaissance accrue des risques et des possibilités que présente le changement climatique, peu d'entreprises modifient leurs stratégies et pratiques commerciales pour s'adapter à cette réalité inévitable. La TRNEE s'est intéressée à plusieurs questions en émergence pour ce projet, notamment renforcer la résilience face au changement climatique à travers la chaîne d'approvisionnement, évaluer la divulgation d'informations sur les risques matériels découlant du changement climatique et protéger la résilience des infrastructures critiques. En outre, la TRNEE a consulté les intervenants afin d'explorer l'adaptation dans le contexte des affaires, de discuter de l'information requise pour la prise de décisions éclairées dans le contexte du changement climatique et de déterminer les mesures que devrait prendre le gouvernement en premier pour aider le secteur privé à s'adapter.

Les *Études de cas* sont un recueil d'études de cas qui présentent les réussites, les défis et les leçons de treize « éclaireurs climatiques », des entreprises canadiennes et internationales qui s'adaptent déjà au changement climatique en évaluant les risques et possibilités qui l'entourent et en accroissant leur résilience face à ce phénomène. Le *Rapport-entreprises* offre aux entreprises de l'information sur les mesures impératives et pratiques d'adaptation qu'elles peuvent prendre face à ce défi croissant pour passer en tête et réussir. Le *Rapport-conseil* présente les résultats de recherches et des recommandations sur la façon pour le gouvernement d'aider les entreprises à mieux s'adapter au changement climatique.



*Face aux éléments : renforcer la résilience des entreprises face au changement climatique*

(diffusé les 22 mars et 27 avril 2012)

### *Rapports à venir de « Prospérité climatique »*

Le travail s'est également poursuivi dans le cadre de l'initiative Prospérité climatique en vue d'élaborer un plan de croissance à faibles émissions de carbone pour le Canada. En 2011-2012, la TRNEE a multiplié les consultations au pays pour savoir ce que pensent les régions de ce projet. Des recherches quantitatives et qualitatives ont également été entreprises pour déterminer les possibilités et les défis de passer à une économie faible en carbone, en particulier dans l'optique de l'énergie, de l'innovation, du commerce, des compétences, de l'investissement et de la gouvernance.

On peut se procurer des exemplaires des rapports publiés et de l'information complémentaire sur le programme Prospérité climatique à <http://nrtee-trnee.ca/climat/properite-climatique>.



*Cap sur l'eau : l'utilisation durable de l'eau par les secteurs des ressources naturelles du Canada*

(diffusé le 17 novembre 2011)

### *Cap sur l'eau : l'utilisation durable de l'eau par les secteurs des ressources naturelles du Canada*

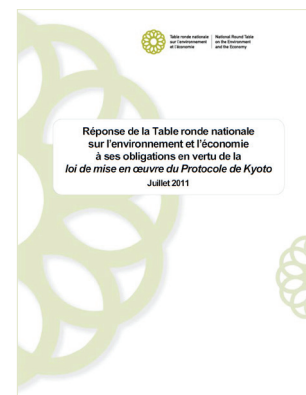
En 2010-2011, dans le cadre de son programme Pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles, la TRNEE a publié un premier rapport intitulé *Courant de changement – La pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles du Canada*. Ce rapport s'intéressait à la situation actuelle de l'utilisation de l'eau par les secteurs des ressources naturelles du Canada, dégagant les enjeux clés. En 2011-2012, ce programme s'est attaché dans un deuxième temps à produire de l'information et des conseils pour assurer l'utilisation durable de l'eau par les secteurs des ressources naturelles du Canada. La TRNEE avait, pour ce faire, commandé des recherches et des analyses à certains des grands experts de l'eau du Canada et consulté à fond les intervenants pour déterminer la portée du rapport, analyser les résultats de ses recherches, trouver des pistes de solution et solliciter leur opinion quant à ses conclusions préliminaires. Le rapport, *Cap sur l'eau : l'utilisation durable de l'eau par les secteurs des ressources naturelles du Canada*, renfermait des recommandations dans les domaines des prévisions relatives à l'eau, des données et de l'information sur la quantité d'eau, de la gouvernance participative de l'eau et des instruments de politique.

En janvier 2012, la TRNEE a rassemblé à l'occasion de son Forum national sur l'eau 50 experts canadiens de l'eau, délégués gouvernementaux, universitaires et représentants de l'industrie pour affiner les recommandations du rapport et passer à leur mise en œuvre. Venu des quatre coins du pays, les participants ont discuté et délibéré des recommandations de *Cap sur l'eau* et les ont classées en ordre de priorité, suggérant des moyens d'y donner suite afin de passer de la parole aux actes. En outre, les participants ont répertorié des organisations ou des groupes susceptibles de pouvoir diriger ou appuyer la mise en œuvre des recommandations. Cet important événement innovateur et rassembleur a été diffusé en direct sur le Web à travers le pays, tant et si bien qu'aux 50 experts dans la salle se sont ajoutés 100 participants en ligne. La webémission a été enregistrée et est maintenant disponible sur le site Web de la TRNEE avec un rapport sommaire, qui propose l'esquisse d'un plan d'action qui se révélera précieux pour la gestion et la gouvernance des ressources en eau du Canada.

On trouvera de l'information sur la pérennité de l'eau et des secteurs des ressources naturelles à <http://nrtee-trnee.ca/eau/la-perennite-de-l%e2%80%99eau-et-des-secteurs-des-ressources-naturelles-du-canada?lang=fr>.

### *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto*

La *Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto* (LMOPK) a été adoptée par le Parlement en juin 2007. Elle demande au Canada de respecter ses engagements internationaux en vertu du Protocole de Kyoto en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre de 6 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2012. Chaque année, le gouvernement canadien a l'obligation d'établir un plan sur les changements climatiques décrivant les mesures et les politiques qu'il a adoptées afin d'honorer ses obligations en vertu du Protocole. Ce plan doit également indiquer les réductions d'émissions qui devraient résulter de ses mesures et politiques.



*Réponse de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto – Juillet 2011*

(diffusé en juillet 2011)

En vertu du paragraphe 10(1) de la LMOPK, la TRNEE est tenue à ce qui suit :

- a) *effectuer des recherches et recueillir de l'information et des données provenant d'analyses sur le Plan ou la déclaration dans le contexte du développement durable*
- b) *conseille le ministre sur les questions qui relèvent de sa mission, notamment :*
  - i) *sur la probabilité que chacun des règlements ou des mesures projetés atteignent les réductions d'émissions anticipées dans le Plan ou la déclaration,*
  - ii) *sur la probabilité que l'ensemble des mesures ou des règlements projetés permettent au Canada de respecter ses engagements en vertu de l'article 3, paragraphe 1, du Protocole de Kyoto,*
  - iii) *sur toute autre question qu'elle estime pertinente.*

La TRNEE a fait l'analyse nécessaire pour se conformer à ses obligations en vertu de la LMOPK, et ses constatations ont été présentées le 28 juillet dans sa cinquième réponse écrite au ministre de l'Environnement, intitulée *Réponse de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie à ses obligations en vertu de la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto – Juillet 2011*. Le rapport fait état d'une plus grande transparence du Plan, y compris des méthodes utilisées pour estimer les réductions découlant des mesures appliquées. On y apprend que certaines estimations sont plus fiables et qu'on a publié les émissions projetées d'ici 2020 dans le cadre d'un scénario de référence et d'un scénario de politiques. La TRNEE conclut à la fiabilité des prévisions issues de la modélisation intégrée du Plan.

Il y aurait également place à des améliorations dans les domaines suivants :

- Des préoccupations ont été exprimées quant à l'additionnalité des réductions d'estimations découlant des mesures.



- Certaines des hypothèses sous-tendant le scénario de référence devraient être mieux étayées puisque les hypothèses actuelles pourraient entraîner une surestimation des réductions d'émissions prévues pour certaines mesures stratégiques.
- Il serait utile d'étendre l'horizon d'évaluation afin d'évaluer les réductions d'émissions prévues jusqu'en 2020.

Il s'agira de notre dernier rapport sur la mise en œuvre de la LMOPK puisque le gouvernement a abrogé la LMOPK en vertu du projet de loi C-38 d'exécution du budget, la *Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable*. Des exemplaires du plus récent rapport de la TRNEE sur la mise en œuvre de la LMOPK sont disponibles à l'adresse <http://nrtee-trnee.ca/wp-content/uploads/2011/08/lmopk-2011-fra.pdf>.

### *Renvois ministériels*

En mars 2011, l'honorable Peter Kent, ministre de l'Environnement, a demandé à la TRNEE de fournir au gouvernement du Canada des conseils au sujet des politiques et des plans des provinces et territoires concernant le changement climatique et d'un éventuel recours aux approches axées sur le cycle de vie afin de favoriser la durabilité de l'environnement.

### *État de la situation : la lutte contre le changement climatique au Canada*

La TRNEE a mené des recherches et consulté les intervenants pour évaluer en profondeur les plans et les politiques des provinces et territoires en matière de changement climatique afin de mieux éclairer le gouvernement fédéral dans ce qu'il fera pour que le Canada atteigne en 2020 son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de ses recherches, la TRNEE a procédé à la modélisation quantitative des réductions d'émissions prévues par suite des politiques climatiques en vigueur et proposées des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même qu'évalué le rapport coût-efficacité des mesures de réduction des émissions. La TRNEE a préparé cette analyse en collaboration très étroite avec les provinces et les territoires et a réuni des représentants des administrations fédérale, provinciales et territoriales, plu-



*État de la situation : la lutte contre le changement climatique au Canada*

(diffusé le 13 juin 2012)

sieurs membres de la TRNEE, des spécialistes de la politique publique climatique et des experts intergouvernementaux à Kingston, en Ontario, à l'occasion d'un événement organisé en collaboration avec l'Institut des relations intergouvernementales de l'Université Queen's. La TRNEE avait organisé la rencontre afin de présenter les résultats préliminaires de ses recherches, d'engager le dialogue sur les questions soulevées lors de l'évaluation et de demander conseil sur la suite des choses.

Le rapport présente les résultats des activités de recherche et de consultation, y compris une évaluation qualitative et quantitative des plans en vigueur. Il constate que le Canada a fait des progrès importants dans l'atteinte de son objectif pour 2020, mais que les politiques en vigueur et proposées de l'ensemble des gouvernements ne lui permettront pas à elles seules d'y arriver. La TRNEE offre également des conseils sur les instruments et les mécanismes qu'il y aurait lieu d'explorer plus à fond au fur et à mesure qu'évolue la politique climatique. La TRNEE recommande que les travaux relatifs à la future politique climatique du Canada satisfassent à trois critères, que l'on appelle les « 3C », c'est-à-dire qu'ils soient concertés, cohérents et calculés. Elle recommande également de compléter l'approche réglementaire sectorielle du gouvernement fédéral par la tarification du carbone, d'annoncer un plan détaillé indiquant quels secteurs seront réglementés et quand, d'utiliser des accords d'équivalence avec les provinces par souci de souplesse et d'établir régulièrement des prévisions indépendantes pour estimer les progrès à venir en matière de réduction des émissions.

Le rapport se trouve à <http://nrtee-trnee.ca/etat-de-la-situation-la-lutte-contre-le-changement-climatique-au-canada?lang=fr>.

### *Perspectives pour le Canada – Adopter une approche axée sur le cycle de vie pour le développement durable*

Durant la préparation de ce rapport, la TRNEE a fait des recherches sur les facteurs en jeu, les risques, les possibilités et les défis associés au recours à des approches axées sur le cycle de vie au Canada. Elle a scruté toutes ces questions dans le contexte du secteur privé – ce qui a abouti à des recommandations sur la manière dont le gouvernement du Canada pourrait favoriser l'adoption d'approches axées sur le cycle de vie par les entreprises canadiennes – et également sous l'angle des opérations internes et des processus décisionnels de l'administration fédérale – ce qui a conduit à la formulation de recommandations sur les mesures à prendre dans les ministères clés. La TRNEE a réuni, dans le cadre de sept séances, plus d'une centaine de spécialistes afin d'orienter les recherches pour ce rapport, de commenter les observations recueillies et d'alimenter les recommandations.

Le rapport présente les risques pour les entreprises canadiennes de se conformer aux réglementations de plus en plus nombreuses des gouvernements étrangers et aux demandes des marchés émergents qui exigent la divulgation du cycle de vie des produits et le renforcement des normes environnementales. Il conclut que les approches du cycle de vie nous permettraient d'améliorer non seulement notre compétitivité économique et la gérance environnementale de nos ressources, mais également la conception, la production et la consommation de nos biens et produits. Le rapport offre des conseils et des recommandations pour aider le gouvernement du Canada à déterminer la façon dont les approches du cycle de vie pourraient contribuer à la mise en œuvre de solutions durables au Canada et à définir le rôle que pourrait jouer le gouvernement pour favoriser la réussite de ces approches en son sein et dans le secteur privé. Il recommande en particulier que le gouvernement fédéral enrichisse sa connaissance des enjeux liés aux approches axées sur le cycle de vie, aide les entreprises à maintenir leur accès aux marchés étrangers et intérieurs, participe proactivement aux discussions sur les enjeux entourant les approches axées sur le cycle de vie et fasse preuve de leadership dans la mise en œuvre d'approches axées sur le cycle de vie dans le cadre de ses opérations internes et de ses processus décisionnels.

Le rapport se trouve à <http://nrtee-trnee.ca/perspectives-pour-le-canada?lang=fr>.



*Perspectives pour le Canada  
– Adopter une approche axée  
sur le cycle de vie pour le  
développement durable*  
(diffusé le 16 mai 2012)




---

## 1.2 INITIATIVES DE GESTION ORGANISATIONNELLE

---

### **Renouvellement de l'image de marque de la TRNEE**

Cette année, la TRNEE a entrepris d'imprimer clairement son positionnement stratégique et son image de marque et de réorienter ses communications en conséquence. L'organisme s'est donné les trois objectifs de communication suivants : 1) graver la pertinence de la TRNEE dans l'esprit des décideurs; 2) présenter la TRNEE comme l'une des organisations les plus influentes au Canada en matière d'environnement et d'économie; et 3) positionner la TRNEE en tant qu'organisation d'envergure capable de dégager des consensus et ayant quelque chose à dire. L'énoncé de positionnement « Nous traçons la voie au développement durable » permet à la TRNEE de faire valoir le calibre élevé de ses recherches et son pouvoir unique de mobilisation autour des questions touchant l'environnement et l'économie, bref, sa capacité d'offrir d'impartiaux et judicieux conseils aux gouvernements.

L'un des piliers de cette stratégie consistait à remanier le site Web de la TRNEE, qui présente de manière intéressante et accessible la mine d'information produite par l'organisme. Celui-ci a également fait plus régulièrement le point sur ses activités en participant à des événements d'intervenants et en partageant la documentation connexe, permettant ainsi aux intervenants et aux partenaires d'être au courant de ce que fait la TRNEE et de l'évolution de ses travaux avant qu'elle ne publie ses rapports finaux.

### **Écologisation de la TRNEE**

La TRNEE a continué d'écologiser ses opérations et de sensibiliser ses employés à une gamme de questions environnementales. Voici les faits saillants des activités organisées par le Comité directeur vert de la TRNEE en 2011-2012 :

- À l'été 2011, la TRNEE a tenu un Défi transport de deux semaines pour encourager ses employés à réduire l'impact sur l'environnement de leurs déplacements quotidiens. Ce défi leur permet d'échanger des permis de navettage au moyen d'un système de quotas et d'échange, ce qui les aide à mieux comprendre un instrument de politique environnementale et favorise l'émergence d'un transport plus durable.

## Mobilisation des membres

Les membres de la TRNEE ont continué à nourrir le travail de l'organisation en participant à ses réunions plénières et à ses événements de concertation avec les intervenants. L'un des clous de l'exercice 2011-2012 a été la réunion plénière qui s'est tenue à Halifax, en Nouvelle-Écosse. Cette réunion comprenait une discussion en groupe sur le projet d'aménagement hydroélectrique du Bas-Churchill et une visite des sites de la société Minas Basin Pulp and Power Co. Ltd et du Centre des sciences de l'environnement Irving à l'Université Acadia. Les membres ont joué des rôles importants dans plusieurs événements de concertation de la TRNEE, notamment le Forum national sur l'eau et le Dialogue canadien sur les politiques climatiques tenu à Kingston en tandem avec l'Institut des relations intergouvernementales de l'Université Queen's.

---

### 1.3 COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES

---

Au cours du dernier exercice financier, le programme de communication et d'affaires publiques de la TRNEE s'est employé surtout à ce qui suit : soutenir la diffusion des rapports de l'organisme et repositionner celui-ci, préparer les produits et les stratégies de communication correspondants et créer un nouveau site Web pour l'organisme.

En septembre 2011, le visage et la structure du site Web de la TRNEE ([www.nrtee-trnee.ca](http://www.nrtee-trnee.ca)) ont fait peau neuve. Cela a permis d'asseoir plus solidement la réputation d'être l'une des organisations les plus influentes au Canada que s'est taillée la TRNEE en matière d'environnement et d'économie tout en concrétisant encore plus les piliers de son image de marque : explorer, conseiller et rassembler. La nouvelle architecture et le nouveau volet des médias sociaux du site offrent une expérience d'utilisation plus intuitive, ce qui permet en retour à la TRNEE de rayonner davantage.

Durant l'exercice 2011-2012, le site Web a accueilli 380 000 visiteurs. En plus du site Web, nous avons accru notre présence sur le Web en participant à Twitter et à d'autres médias sociaux. Cela nous a permis d'accroître notre portée et d'annoncer la parution de chacun de nos rapports à plus de 30 000 personnes.

## **Rayonnement et présence médiatiques**

La présence médiatique de la TRNEE a continué de grandir en 2011-2012, la diffusion de ses divers rapports ayant suscité beaucoup d'intérêt. La TRNEE a capté plus que jamais l'attention des médias avec la diffusion de son rapport *Le prix à payer : répercussions économiques du changement climatique pour le Canada*. Ce rapport a fait l'objet de plus de 700 reportages dans la presse écrite, à la radio et à la télévision. La diffusion de *Cap sur l'eau : l'utilisation durable de l'eau par les secteurs des ressources naturelles du Canada* a également joui d'une vaste couverture, 160 médias s'y étant intéressés, tout comme la réunion des intervenants tenue pour discuter de la voie à suivre.

## **Promouvoir les conseils de la TRNEE**

Il est essentiel de promouvoir les recherches et les conseils stratégiques de la Table ronde afin de sensibiliser et d'influencer le gouvernement. La TRNEE fait la promotion de ses conseils par l'entremise de ses relations avec les médias, de son site Web, de la distribution directe de ces conseils aux intervenants par voie électronique, d'activités de rayonnement, d'allocutions et d'activités en collaboration avec le secteur non gouvernemental, les intervenants, le milieu universitaire et d'autres organisations. Chaque auditoire cible et chaque activité de l'organisme joue un rôle essentiel dans les efforts que déploie celui-ci pour affermir la réputation de source crédible et fiable de recherches et de conseils dont il jouit.

## Statistiques sur le téléchargement des rapports :

La publication électronique a aidé la TRNEE à joindre davantage d'intervenants et à réduire le nombre et le coût de ses rapports papier. La diffusion de nos publications par l'intermédiaire de notre site Web a non seulement permis à nos intervenants d'y avoir immédiatement accès, mais cela en a également accru fortement la distribution.

<b>RAPPORTS</b>	<b>Téléchargements au 30 juin 2012</b>
<i>État de la situation : La lutte contre le changement climatique au Canada</i>	6 856
<i>Perspectives pour le Canada : Adopter une approche axée sur le cycle de vie à l'appui du développement durable</i>	4 326
<i>Face aux éléments</i> (Série de 3 rapports : <i>Rapport-conseil, Rapport-entreprises, Études de cas</i> )	7 612
<i>Cap sur l'eau : l'utilisation durable de l'eau par les secteurs des ressources naturelles du Canada</i> et <i>Passer à l'action : Rapport du Forum national sur l'eau de la TRN</i>	5 178
<i>Le prix à payer : répercussions économiques du changement climatique pour le Canada</i>	9 640
<i>Voies parallèles : choix de politiques climatiques pour le Canada et les É.-U. - Rapport sur les relations externes</i>	523

2.0

PERSPECTIVES  
D'AVENIR



## 2.0 PERSPECTIVES D'AVENIR

### 2.1 RAPPORTS À VENIR ET FERMETURE DE LA TRNEE

Le gouvernement fédéral a annoncé dans son budget de 2012 que la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRN) sera éliminée le 31 mars 2013. Au cours de l'exercice 2012-2013, la TRNEE complétera son programme actuel et diffusera les rapports prévus dans plusieurs domaines. Des rapports sur la résilience des entreprises face au changement climatique, sur les approches du cycle de vie en développement durable et sur les progrès fédéraux et provinciaux pour l'atteinte en 2020 de la cible de réduction des gaz à effet de serre du Canada ainsi qu'un rapport sommaire sur le Forum national de l'eau tenu en janvier 2012 ont été diffusés durant le premier trimestre du nouvel exercice.

Le rapport final de la série *Prospérité climatique* fera état de la nécessité pour le Canada de passer à une économie faible en carbone, analysera les possibilités qui s'offrent à lui dans un monde faible en carbone et explorera sa compétitivité dans un tel monde. Il franchira ainsi le premier pas dans la démarche visant à décrire un cadre de croissance à faibles émissions de carbone, dégagant du coup les orientations que le Canada doit se donner pour profiter d'une telle croissance, pour en atténuer les risques et pour en réduire les coûts et proposant les éléments principaux d'un plan complet de croissance à faibles émissions de carbone.

Cela respecte tant nos responsabilités législatives que nos engagements publics envers les gouvernements, le Parlement et les nombreux intervenants qui ont collaboré étroitement avec nous ces dernières années, nous donnant leurs idées et conseils sur la façon d'engager le Canada sur la voie du développement durable.

Tout en complétant notre programme de travail, nous chercherons à donner facilement et continuellement accès à ceux qui souhaiteraient s'en inspirer dans l'avenir à la formidable histoire des rapports et conseils de la TRNEE des 25 dernières années.

# 3.0

ÉTATS FINANCIERS  
ET NOTES  
COMPLÉMENTAIRES

## DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2012 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de la TRNEE. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport ministériel sur le rendement de la TRNEE* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de la TRNEE sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

La TRNEE fait périodiquement l'objet de vérifications des contrôles de base réalisées par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de telles vérifications pour se conformer à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor.

Une vérification des contrôles de base a été réalisée en 2011-2012 par le Bureau du contrôleur général. Le rapport de vérification et le plan d'action de gestion qui s'y rattache sont affichés sur le site Web de la TRNEE à <http://nrtee-trnee.ca/rapports-organisationnels>.

Le Bureau du vérificateur général, vérificateur indépendant du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la fidélité des états financiers de la TRNEE sans donner d'opinion du vérificateur au sujet de l'examen annuel de l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la TRNEE ministère en matière de rapports financiers.



David McLaughlin  
Le président et premier dirigeant



Jim McLachlan  
Le chef des services financiers

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR



Auditor General of Canada  
Vérificateur général du Canada

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et au ministre de l'Environnement

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2012, et l'état des résultats et de la situation financière nette, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

### *Opinion*

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### *Observations*

J'attire l'attention sur la Note 2 des états financiers qui décrit la base de présentation suite à la décision du gouvernement du Canada de cesser les opérations de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie. Ces états financiers ont été préparés sur une base de liquidation. Mon opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Pour le vérificateur général du Canada,

Maurice Laplante, CA  
vérificateur général adjoint

Le 11 juillet 2012  
Ottawa, Canada

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

## Au 31 Mars

	2012 (\$)	2011 (\$)
		Redressé (note 13)
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	<b>1 834 611</b>	598 356
Indemnités de vacances et congés compensatoires	<b>180 824</b>	136 562
Avantages sociaux futurs (note 6)	<b>299 130</b>	544 958
<b>Total des passifs</b>	<b>2 314 565</b>	1 279 876
<b>Actifs financiers</b>		
Montant à recevoir du Trésor	<b>506 783</b>	586 456
Débiteurs (note 7)	<b>3 200</b>	13 225
<b>Total des avoirs financiers bruts</b>	<b>509 983</b>	599 681
<b>Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>		
Débiteurs et avances (note 7)	<b>(1 000)</b>	(1 000)
<b>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</b>	<b>(1 000)</b>	(1 000)
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>508 983</b>	598 681
<b>Dette nette</b>	<b>1 805 582</b>	681 195
<b>Actifs non financiers</b>		
Charges payées d'avance	<b>6 615</b>	4 277
Immobilisations corporelles (note 8)	<b>87 092</b>	160 960
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>93 707</b>	165 237
<b>Situation financière nette</b>	<b>1 711 875</b>	515 958

Obligations contractuelles (note 10)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Approuvé par :



David McLaughlin  
Le président et premier dirigeant



Jim McLachlan  
Le chef des services financiers

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2012 (\$)	2012 (\$)	2011 (\$)
	Résultats prévus	Redressé (note 13)	
<b>Charges</b>			
Programme consultatif	3 785 644	<b>4 443 377</b>	3 494 681
Services internes	2 038 424	<b>2 489 580</b>	2 180 933
<b>Charges totales</b>	5 824 068	<b>6 932 957</b>	5 675 614
<b>Revenus</b>			
Contributions (note 9)	-	<b>4 322</b>	88 770
Revenus divers	1 176	<b>2 825</b>	1 572
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(1 176)	<b>(2 825)</b>	(1 572)
<b>Total des revenus</b>	-	<b>4 322</b>	88 770
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	5 824 068	<b>6 928 635</b>	5 586 844
<b>Financement du gouvernement et transferts</b>			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	5 326 169	<b>5 431 645</b>	4 989 647
Variation du montant à recevoir du Trésor	-	<b>(79 673)</b>	113 782
Services fournis gratuitement (note 11)	372 976	<b>380 746</b>	380 746
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	124 923	<b>1 195 917</b>	102 669
<b>Situation financière nette – Début de l'exercice</b>	515 958	<b>515 958</b>	413 289
<b>Situation financière nette – Fin de l'exercice</b>	640 881	<b>1 711 875</b>	515 958

Information sectorielle (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

## ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

### Au 31 mars

	2012 (\$)	2012 (\$)	2011 (\$)
	Résultats prévus		
<b>Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts</b>	124 923	<b>1 195 917</b>	102 669
<b>Variations dues aux immobilisations corporelles</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	10 000	<b>6 525</b>	24 995
Amortissement des immobilisations corporelles	(82 917)	<b>(80 393)</b>	(83 783)
<b>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</b>	(72 917)	<b>(73 868)</b>	(58 788)
<b>Variation due aux charges payées d'avance</b>	-	<b>2 338</b>	(2 945)
<b>Augmentation nette de la dette nette</b>	52 006	<b>1 124 387</b>	40 936
<b>Dette nette – Début de l'exercice</b>	681 195	<b>681 195</b>	640 259
<b>Dette nette – Fin de l'exercice</b>	733 201	<b>1 805 582</b>	681 195

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

### Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2012 (\$)	2011 (\$)
	Redressé (note 13)	
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<b>6 928 635</b>	5 586 844
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(80 393)</b>	(83 783)
Services fournis gratuitement (note 11)	<b>(380 746)</b>	(380 746)
Variations de l'état de la situation financière		
Diminution des débiteurs et avances	<b>(10 025)</b>	(4 386)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	<b>2 338</b>	(2 945)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	<b>(1 236 255)</b>	(111 598)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	<b>(44 262)</b>	(10 250)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	<b>245 828</b>	(28 484)
<b>Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement</b>	<b>5 425 120</b>	4 964 652
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>6 525</b>	24 995
<b>Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>6 525</b>	24 995
<b>Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada</b>	<b>5 431 645</b>	4 989 647

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

## Pour l'exercice terminé le 31 mars

### 1. Pouvoirs et objectifs

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La TRNEE atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants sur des sujets précis, et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communication et en servant de catalyseur du changement. Ses charges de fonctionnement sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. La TRNEE n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La TRNEE a deux activités de programme :

**Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques** (dit Programme consultatif) – La sensibilisation et la compréhension des Canadiens et de leurs gouvernements au sujet des défis en matière de développement durable et la promotion de solutions viables sont essentielles à l'avenir du Canada tant sur le plan de l'environnement que sur celui de l'économie du pays.

**Services internes** – Tous les services qui soutiennent le fonctionnement de la TRNEE et qui agissent comme facilitateurs pour l'autre activité de programme de la TRNEE.

### 2. Méthode de la présentation – Continuité d'exploitation

Le 29 mars 2012, le gouvernement du Canada a déclaré son intention de liquider et de fermer la TRNEE au plus tard le 1er avril 2013. Cette intention a été approuvée par l'adoption (sanction royale) du projet de loi C-38 le 29 juin 2012. L'hypothèse de continuité d'exploitation sur laquelle se fonde la préparation des présents résultats financiers présume que la TRNEE poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des activités. Toutes les activités de la TRNEE cessant en 2012-2013, la présentation des états financiers fondée sur la base de la continuité d'exploitation n'est plus appropriée. Les états financiers 2011-2012 sont donc présentés sur la base de la liquidation. Lors de la liquidation de la TRNEE les passifs non acquittés deviendront les passifs de Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

### 3. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

En vertu de la comptabilité sur base de liquidation, les actifs et les passifs sont mesurés selon leur valeur de réalisation nette et les montants des règlements respectivement. Vu la nature des actifs et des passifs de la TRNEE, aucune modification à la mesure des actifs et des passifs n'a été jugée nécessaire. En raison de l'intention de liquider et de fermer la TRNEE indiquée à la note 2, un passif en regard des prestations de cessation d'emploi a été constaté pour l'exercice en cours.

Les principales conventions comptables sont :

a) Autorisations parlementaires – La TRNEE est financée par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des crédits consentis à la TRNEE ne correspond pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, les crédits étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière nette, ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 4 présente un rapprochement général entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus figurant à l'état des résultats et de la situation financière nette sont les montants déclarés dans les états financiers prospectifs du Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – La TRNEE fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par la TRNEE est déposée au Trésor et tous les décaissements faits par la TRNEE sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

c) Montant à recevoir du Trésor – Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations de la TRNEE et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que la TRNEE a le droit de prélever du Trésor sans autre crédit parlementaire afin de s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus:

Les contributions reçues de tiers à des fins déterminées sont comptabilisées dès qu'elles sont reçues en tant que revenus reportés. Elles sont constatées dans l'exercice où les charges connexes sont engagées.

Les revenus divers sont comptabilisés dans l'exercice où survient l'opération ou l'événement sous-jacent dont les revenus découlent.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépenser à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs de la TRNEE. Bien que l'on s'attende à ce que le président et premier dirigeant maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de la TRNEE.

e) Charges – Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services reçus gratuitement d'autres ministères pour des éléments tels que les frais relatifs aux locaux sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif.

L'employé a droit à des prestations de cessation d'emploi lorsqu'on met fin à son emploi avant la date normale de son départ à la retraite ou s'il accepte de partir volontairement en échange de ces prestations. La TRNEE enregistre un passif pour les prestations de cessation d'emploi, qu'elle calcule en fonction des années de service continu de l'employé dans la fonction publique, lorsqu'elle entend manifestement mettre fin à l'emploi de membres de son personnel.

f) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime multiemployeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de la TRNEE au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent l'obligation totale de la TRNEE découlant du Régime. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii) Indemnités de départ : Les employés qui ont droit à des indemnités de départ en vertu de leurs conventions collectives ou de leurs conditions d'emploi les accumulent au fur et à mesure qu'ils rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés correspond aux deux semaines prévues en cas de congédiement pour la première année d'emploi continu plus une semaine par année subséquente d'emploi continu. En 2010-2011, des indemnités de départ ont été calculées à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation; une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

h) Passifs éventuels – Les passifs éventuels sont des éléments de passif possibles qui peuvent devenir des obligations réelles si un ou plusieurs événements se produisent ou, au contraire, ne se produisent pas. S'il est probable que l'événement futur se produise, ou qu'il ne se produise pas, et qu'une estimation raisonnable de la perte puisse être faite, on comptabilise un passif estimatif et une charge est constatée dans les états financiers. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

i) Immobilisations corporelles – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties comme suit selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative.

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la durée de vie utile de l'amélioration
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans

j) Incertitude relative à la mesure – La préparation des présents états financiers exige que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur le montant déclaré des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. On établit des estimations pour les principaux éléments suivants : les prestations de cessation d'emploi, les indemnités de départ, les indemnités de vacances et de congés compensatoires et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer significativement des estimations. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et les rajustements, le cas échéant, sont constatés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

#### 4. Autorisations parlementaires

La TRNEE est essentiellement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets de la TRNEE diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

**a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et du total des crédits parlementaires de l'exercice utilisés :**

	2012 (\$)	2011 (\$)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<b>6 928 635</b>	5 586 844
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais sans incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>(80 393)</b>	(83 783)
Services fournis gratuitement	<b>(380 746)</b>	(380 746)
Augmentation des indemnités de vacances et congés compensatoires	<b>(44 262)</b>	(10 250)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	<b>245 828</b>	(28 484)
Rajustement des crédateurs à la fin de l'exercice des exercices antérieurs	<b>11 655</b>	29 940
Augmentation des charges à payer non imputées aux autorisations	<b>(1 326 928)</b>	-
Remboursement de charges des exercices antérieurs	<b>1 145</b>	16 549
	<b>(1 573 701)</b>	(456 774)
Rajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>6 525</b>	24 995
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	<b>2 338</b>	(2 945)
	<b>8 863</b>	22 050
<b>Autorisations de l'exercice utilisées</b>	<b>5 363 797</b>	5 152 120

**b) Autorisations fournies et utilisées**

Autorisations fournies		
Crédit 20 – Dépenses de programme	<b>5 218 383</b>	5 065 811
Crédits législatifs	<b>449 334</b>	426 005
	<b>5 667 717</b>	5 491 816
Moins :		
Crédits non utilisé – Fonctionnement	<b>(303 920)</b>	(339 696)
<b>Autorisations de l'exercice utilisées</b>	<b>5 363 797</b>	5 152 120

## 5. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente le détail des crédoiteurs et charges à payer de la TRNEE :

	2012 (\$)	2011 (\$)
Créditeurs – Autres ministères et organismes	<b>38 654</b>	52 295
Créditeurs – Parties externes	<b>469 029</b>	546 061
Charges à payer	<b>1 326 928</b>	-
<b>Total des crédoiteurs et charges à payer</b>	<b>1 834 611</b>	598 356

En raison de l'annonce de sa fermeture en 2012-2013, la TRNEE a inscrit une obligation de 1 326 928 \$ au 31 mars 2012 dans ses charges à payer au titre des prestations de cessation d'emploi pour rendre compte des coûts estimatifs de réaménagement des effectifs.

## 6. Avantages sociaux futurs

### a) Prestations de retraite

Les employés de la TRNEE participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que la TRNEE versent des cotisations couvrant le coût du Régime. Les charges prévues à ce titre en 2011-2012 sont de **323 071 \$** (299 056 \$ en 2010-2011), soit environ **1,7 fois** (1,7 fois en 2010-2011) les cotisations des employés.

La responsabilité de la TRNEE relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

### b) Indemnités de départ

La TRNEE verse des indemnités de départ à certains de ses employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

Dans le cadre des négociations de conventions collectives avec certains groupes d'employés et par suite des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2011-2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir à la valeur totale ou restante des prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courus.

	2012 (\$)	2011 (\$)
<b>Obligation au titre des prestations constituées – Début de l'exercice</b>	<b>544 958</b>	516 474
Charge pour l'exercice	<b>(93 439)</b>	(28 484)
Prestations versées pendant l'exercice	<b>(152 389)</b>	-
<b>Obligation au titre des prestations constituées – Fin de l'exercice</b>	<b>299 130</b>	544 958

## 7. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de la TRNEE :

	Redressé (note 13)	
	2012 (\$)	2011 (\$)
Débiteurs – Autres ministères et organismes	900	11 900
Débiteurs – Parties externes	1 300	325
Avances aux employés	1 000	1 000
<b>Débiteurs bruts</b>	<b>3 200</b>	<b>13 225</b>
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(1 000)	(1 000)
<b>Débiteurs nets</b>	<b>2 200</b>	<b>12 225</b>

## 8. Immobilisations corporelles

	Coût			
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Alinéations	Solde de clôture
Améliorations locatives	198 343			198 343
Matériel informatique et logiciels achetés	272 913	2 996	110 287	165 622
Mobilier et matériel	174 876	3 529	30 786	147 619
	646 132	6 525	141 073	511 584

	Amortissement cumulé			
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Alinéations	Solde de clôture
Améliorations locatives	115 116	38 919		154 035
Matériel informatique et logiciels achetés	213 534	34 137	110 287	137 384
Mobilier et matériel	156 522	7 337	30 786	133 073
	485 172	80 393	141 073	424 492

	Valeur comptable nette	
	2012	2011
Améliorations locatives	44 308	83 227
Matériel informatique et logiciels achetés	28 238	59 379
Mobilier et matériel	14 546	18 354
	87 092	160 960

## 9. Contributions

Une partie de la situation financière nette de la TRNEE est utilisée pour une fin déterminée. Les revenus et charges connexes sont inscrits à l'état des résultats et de la situation financière nette. La Loi sur la TRNEE permet à la TRNEE de recevoir des fonds de tiers à des fins déterminées. En 2011-2012, des fonds d'un montant de 4 322 \$ ont été recus d'un tiers et ont été utilisés pour payer les frais de vidéoconférence du Forum sur l'eau de la TRNEE à Ottawa. (En 2010-2011, des fonds d'un montant de 88 770 \$ ont été reçus d'un tiers et ont été utilisés pour convoquer une réunion afin de discuter d'un Dialogue sur les sables bitumineux.)

## 10. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de la TRNEE peuvent donner lieu à des contrats pluriannuels importants et d'autres obligations en vertu desquels la TRNEE serait appelée à verser des sommes lorsque les services visés auront été rendus. Les obligations contractuelles importantes peuvent raisonnablement être estimées comme suit:

	2013	2014	2015	2016 et après	Total
Obligations contractuelle	63 098 \$	-	-	-	63 098 \$

La TRNEE estime qu'à sa fermeture en 2012-2013, un paiement de 12 000 \$ sera nécessaire pour acquitter des pénalités de résiliation de contrats divers.

## 11. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, la TRNEE est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La TRNEE conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, la TRNEE a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous :

### a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, la TRNEE a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette de la TRNEE :

	2012 (\$)	2011 (\$)
Locaux	378 746	378 746
Divers	2 000	2 000
<b>Total</b>	<b>380 746</b>	<b>380 746</b>

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs pour qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette de la TRNEE.

### b) Autres opérations entre apparentés

	2012 (\$)	2011 (\$)
Créditeurs – Autres ministères	900	11 900
Débiteurs – Autres ministères	38 654	52 295
Revenus – Autres ministères	352 563	290 024
Charges – Autres ministères	783 465	722 788

Les revenus et les charges indiqués au point b) excluent les services communs fournis gratuitement, qui sont déjà présentés au point a).

## 12. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme de la TRNEE. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 3 - Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour les principales activités de programme selon les principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

	Programme consultatif	Services internes	2012	2011
	\$	\$	\$	\$
<b>Charges de fonctionnement</b>				
Salaires et avantages sociaux	3 042 519	1 675 280	4 717 799	3 388 828
Services professionnels et spéciaux	966 405	77 454	1 043 859	1 036 072
Location	17 214	392 306	409 520	417 772
Transport et télécommunications	205 516	117 387	322 903	327 358
Information et impression	183 289	27 116	210 405	326 211
Amortissement des immobilisations	-	80 392	80 392	83 783
Réparations et entretien	16 622	43 125	59 747	42 659
Services publics, fournitures et approvisionnements	10 450	18 581	29 031	31 543
Acquisition de matériel de bureau, de mobilier et de matériel informatique	1 362	57 939	59 301	21 388
<b>Total des charges de fonctionnement</b>	<b>4 443 377</b>	<b>2 489 580</b>	<b>6 932 957</b>	<b>5 675 614</b>
<b>Revenus</b>				
Contributions (note 9)	4 322	-	4 322	88 770
Revenus divers	-	2 825	2 825	1 572
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	(2 825)	(2 825)	(1 572)
<b>Total des revenus</b>	<b>4 322</b>	<b>-</b>	<b>4 322</b>	<b>88 770</b>
<b>Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts</b>	<b>4 439 055</b>	<b>2 489 580</b>	<b>6 928 635</b>	<b>5 586 844</b>

## 13. Modifications comptables

En 2011, des modifications ont été apportées à la *Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor – États financiers des ministères et organismes* pour améliorer la divulgation de l'information financière des ministères et organismes gouvernementaux. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices financiers se terminant le 31 mars 2012 et les exercices ultérieurs. Les changements principaux aux états financiers de la TRNEE sont décrits ci-dessous. Ces modifications ont été appliquées sur une base rétroactive et les informations comparatives pour 2010-2011 ont été redressés.

La dette nette (représentant les passifs moins les actifs financiers) est maintenant présentée dans l'état de la situation financière. Pour accompagner ce changement, la TRNEE présente maintenant un état de la variation de la dette nette et ne présente plus un état de l'avoir.

Les revenus et les comptes débiteurs connexes sont maintenant présentés avec déduction faite des montants de revenus non disponibles à dépenser à nouveau dans l'état des résultats et de la situation financière nette et dans l'état de la situation financière. Ce changement a eu pour incidence d'augmenter le coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts de 1 572 \$ en 2011 et de diminuer le total des actifs financiers de 1 000 \$ en 2011.



Le financement du gouvernement et les transferts ainsi que le crédit lié aux services fournis gratuitement par d'autres ministères sont maintenant constatés dans l'état des résultats et de la situation financière nette sous la rubrique « Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts ». Par le passé, la TRNEE constatait ces opérations directement dans l'état de l'avoir du Canada. Ce changement eu pour incidence de réduire le coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts de 5 482 603 \$ en 2011.

	2011 (\$)		2011 (\$)
	Avant rajustement	Effet de la modification	Redressé
<b>État de la situation financière :</b>			
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement			
Débiteurs et avances	-	(1 000)	<b>(1 000)</b>
Total des actifs financiers nets	599 681	(1 000)	<b>598 681</b>
Dette nette	680 195	1 000	<b>681 195</b>
Situation financières nette	(514 958)	(1 000)	<b>(515 958)</b>
<b>État des résultats et de la situation financière nette :</b>			
Revenus			
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	-	(1 572)	<b>(1 572)</b>
Total des revenus	90 342	(1 572)	<b>88 770</b>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 585 272	1 572	<b>5 586 844</b>
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	-	4 989 647	<b>4 989 647</b>
Variation du montant à recevoir du Trésor	-	113 782	<b>113 782</b>
Services fournis gratuitement	-	380 746	<b>380 746</b>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	5 585 272	(5 482 603)	<b>102 669</b>
Situation financière nette - Début de l'exercice	-	(413 289)	<b>(413 289)</b>
Situation financière nette - Fin de l'exercice	-	(515 958)	<b>(515 958)</b>
<b>État des flux de trésorerie</b>			
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5 585 272	1 572	<b>5 586 844</b>
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	4 963 080	1 572	<b>4 964 652</b>
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	4 988 075	1 572	<b>4 989 647</b>

#### 14. Chiffres de l'exercice précédent

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les besoins de présentation de l'exercice en cours.



Imprimé sur du papier Rolland Opaque50, contenant 50 % de fibres postconsommation

---

[WWW.TRNEE-NRTEE.CA](http://WWW.TRNEE-NRTEE.CA)

**TRN**



---

**TABLE RONDE  
NATIONALE SUR  
L'ENVIRONNEMENT  
ET L'ÉCONOMIE**

NATIONAL  
ROUND TABLE ON  
THE ENVIRONMENT  
AND THE ECONOMY



**NRT**

**WWW.NRTEE-TRNEE.CA**